



# SAINT-SEBASTIEN FOOTBALL CLUB

Projet Club  
2022 / 2026

« Ensemble vers demain »

## **1) Le bilan 2017/2021**

## **2) Des valeurs, une identité**

## **3) Le projet club 2022/2026**

### **A - Un projet associatif**

- A.1 – Préambule
- A.2 – Les instances dirigeantes
- A.3 – Les commissions
- A.4 – Les moyens humains
- A.5 – Les moyens financiers
- A.6 – Les infrastructures
- A.7 – Les moyens de communication
- A.8 – Le matériel
- A.9 – Les partenaires
- A.10 – Les parents

### **B - Un projet éducatif et social**

- B.1 – Les objectifs
- B.2 – Le projet éducatif fédéral
- B.3 – Le volet éducatif et social de l'Académie
- B.4 – Le lien avec le milieu scolaire
- B.5 – Le pôle insertion professionnelle

### **C - Un projet sportif**

- C.1 – Les objectifs généraux
- C.2 – Les moyens humains de structuration de la politique sportive
- C.3 – La base du projet : l'école de football
- C.4 – Le football à 11
- C.5 – Le football féminin
- C.6 – L'Académie
- C.7 – Les stages
- C.8 – L'arbitrage
- C.9 – Les nouvelles pratiques et le sport adapté

## **4) Conclusion**

# 1 - Le bilan 2017/2021

---

Elaborer un projet club c'est réaliser un travail de projection, fixer le cap pour les saisons à venir, avec un préalable incontournable : dresser le bilan de la mandature en cours.

L'état des lieux qui suit ne se veut pas exhaustif, il a pour seule ambition de mesurer l'atteinte des objectifs fixés par les dirigeants fondateurs du club et de repérer les pistes d'amélioration.

Il a servi de base de réflexion aux dirigeants et éducateurs chargés de proposer un nouveau projet à l'ensemble des licenciés et partenaires du club.

Ce document, fruit de plusieurs mois de travail, reprend des objectifs considérés comme immuables, en propose de nouveaux, en priorise certains, en adapte d'autres. Il réaffirme les valeurs fondamentales énoncées à la création du club, renforce la structuration du club, tient compte des erreurs et dysfonctionnements repérés et reste ambitieux pour le niveau de jeu tout en préservant l'esprit loisir.

Impossible de ne pas rappeler dans cette synthèse le caractère inédit de ces derniers mois, placés sous le sceau du Covid et des restrictions. Le club est resté solide, preuve de la qualité des fondations posées par le projet initial.

## Bilan du projet associatif

- ✓ Une nouvelle identité commune partagée naturellement, chacun se sent chez lui au SSFC, d'où qu'il vienne. Une osmose facilitée notamment par l'identité visuelle choisie : dotations vestimentaires, supports visuels sur les sites, développement des réseaux sociaux...
- ✓ Un club sébastienais qui compte dans le paysage footballistique régional et dans la vie locale.
- ✓ Un club ouvert à tous comme promis. L'école de foot accueille par exemple sans distinction tous les joueurs sébastienais au sein de son école de foot. Pour le foot à 11, les arrivées sont régulées selon la capacité d'accueil, avec une prime à la fidélité.
- ✓ Une image positive et attractive qui positionne le club en tête du classement régional pour le nombre de ses licenciés. La version 1.0 du SSFC a compté plus de licenciés que la somme de l'effectif des 3 entités dont il est issu, c'est suffisamment rare en pareil cas pour le souligner.
- ✓ Un comité directeur engagé et impliqué : assiduité aux réunions, activité dans les commissions et les tâches administratives du club, gestion des bars et des équipements à l'occasion de chaque WE de compétition.
- ✓ Un esprit de convivialité fidèle aux attentes, mis à mal par le Covid mais jamais démenti. Pour preuve, toutes les manifestations organisées ont été très majoritairement des succès populaires.
- ✓ Des valeurs énoncées comme incontournables qui continuent d'être portées. Le respect de l'autre figure en haut de la liste, les dirigeants et éducateurs ont œuvré en ce sens. L'intransigeance

affichée a permis petit à petit de gommer les comportements parasites et à marginaliser l'indiscipline et les incivilités. La commission de discipline a fortement réduit son activité, un indicateur plutôt encourageant.

- ✓ Une volonté de structurer la gestion administrative du club concrétisée par l'embauche à temps plein d'un responsable administratif à l'été 2020.
- ✓ Une implication du football diversifié dans la tenue des bars, l'aide sur les manifestations et l'arbitrage de matches. Des joueurs U15 à séniors désignés à tour de rôle tous les WE pour arbitrer les matches sans arbitre officiel désigné.
- ✓ Des commissions actives, dont le travail rythme la vie du club et concourt à son développement.
- ✓ De nouveaux moyens de communication modernisés et diversifiés pour informer et fédérer, qui nous ont permis de garder le lien pendant les périodes de confinement sans activité.

## **Bilan du projet sportif**

- ✓ 3 labellisations validées ou renouvelées pendant cette mandature : 2 pour le foot féminin, dont une récente nous positionnant au niveau Argent et 1 décernée au niveau Bronze pour l'ensemble des catégories jeunes.
- ✓ Comme son équivalent administratif la structure sportive a bien grandi : 1 coordinateur technique recruté et un nombre conséquent d'éducateurs diplômés. Le club soutient fortement la montée en compétence de ses éducateurs par un plan de formation ambitieux : 4 BMF (dont 3 accompagnés par le club) et 8 BEF dont 2 accompagnés par le club depuis 2017.
- ✓ 1 pôle féminin qui offre aujourd'hui une pratique sur toutes les catégories d'âge, des U6 aux séniors.
- ✓ 6 équipes au niveau Ligue, un contingent doublé par rapport à 2017.
- ✓ 1 équipe fanion au plus haut niveau régional depuis 2 saisons.
- ✓ Des stages proposés sur chaque période de vacances scolaires pour les catégories U6 à U15.
- ✓ 10 arbitres officiels, dont une assistante évoluant au plus haut niveau national.
- ✓ 1 académie proposée depuis la saison 2021/2022 pour la catégorie U12/U13 pour l'instant, conjuguant sportif et éducatif.

- ✓ La voix du club est portée et écoutée au sein des instances : le président est membre du conseil consultatif des clubs mis en place par la Ligue et le District et d'autres membres engagés au sein de l'instance départementale.
- ✓ En partenariat avec la mairie, le club met à disposition des éducateurs des moyens techniques et logistiques à même de répondre aux ambitions sportives et pédagogiques : des buts mobiles sur tous les terrains, des locaux techniques aménagés, 2 minibus achetés pour faciliter les nombreux déplacements en région, du matériel (ballons, chasubles, plots, ...) adapté au nombre de licenciés et au niveau de pratique souhaité ...

## Bilan économique

- ✓ 1 budget prévisionnel de 380.000 € pour la saison 2021/2022, celui de la 1<sup>ère</sup> année se situait à 293.000 € (+30%).
- ✓ Des investissements conséquents pour faire grandir le club : achat de 2 minibus, d'un véhicule utilitaire pour transporter le matériel, de matériels informatiques, sonos, TV...
- ✓ Développement d'un club de partenaires qui mise sur la pluralité d'acteurs. A noter que le club propose des évènements pour les fédérer et les impliquer dans la vie du club.
- ✓ Une boutique club qui se développe doucement mais surement.
- ✓ Une rationalisation dans la gestion des bars permettant d'optimiser les recettes associées.

## Des axes de progression repérés

- ✓ Gagner en visibilité, sur le qui fait quoi au sein du club en proposant des procédures, des organigrammes, des fiches de poste, un livret de l'éducateur du SSFC ...
- ✓ Intensifier la communication sur la vie du club, valoriser davantage sa diversité, sa dynamique, ses acteurs.
- ✓ Consolider les sources de revenus, en trouver de nouvelles.
- ✓ Développer le volet éducatif du projet club.
- ✓ Développer le plan de formation pour les éducateurs et les dirigeants.
- ✓ Proposer une politique de « recrutement » de bénévoles/dirigeants (d'équipes et administratifs) innovante, intégrer davantage les parents dans la vie du club, étoffer les effectifs des commissions...

Le projet qui suit tient compte de ces constats, il s'inscrit dans la continuité du précédent tout en portant de nouvelles ambitions, respectueuses des valeurs originelles.

SSFC

## 2 – Des valeurs fortes

---

**« Plaisir, engagement, respect, politesse, tolérance, solidarité, esprit d'équipe, entraide, inclusion, dépassement de soi, goût de l'effort et courage ».**

Tout ce qui va être énoncé dans ce projet club n'aura de sens que si ces valeurs sont incarnées, portées et partagées par toutes les composantes du club.

En faire une réalité constitue le 1<sup>er</sup> et principal critère de mesure de réussite de ce projet.

Ces valeurs constituent un fil rouge, un fil directeur du projet sportif et plus largement du projet associatif du Saint-Sébastien Football Club.

Ce projet commun partagé par tous est porté sans distinction de sexe, d'origine ethnique, de milieu socio professionnel et de niveau sportif.

Les dirigeants du SSFC maintiennent l'objectif de favoriser l'intégration de tous les licenciés grâce à l'apprentissage de la vie de groupe, la prise d'autonomie et de responsabilité, l'égalité des chances et la liberté d'expression, dans le respect des règles fixées.

## 3 – LE PROJET CLUB 2022/2026



### A – Le projet ASSOCIATIF

#### A.1 L'organisation administrative du club

La structuration administrative du club est illustrée par l'organigramme administratif accessible via le site internet, elle est pensée pour répondre aux objectifs fixés dans cette feuille de route. Elle n'est pas figée et doit faire l'objet d'une évaluation annuelle.

La création récente du poste de responsable administratif constitue l'évolution la plus significative de l'organigramme.

Le groupe de travail a mis en évidence à l'occasion de ses travaux un défaut de visibilité sur le qui fait quoi et le manque d'outils pour faciliter la tâche des uns et des autres. En réponse il a énuméré une série de procédures visant à aider chacun dans sa tâche. Celles destinées aux éducateurs sont présentées dans le volet sportif du document.

Dans l'obligation d'adapter ses règles de gestion avec le Covid, le club a notamment mis en place une procédure dématérialisée pour une partie du processus d'inscription.

Après évaluation nous avons fait le choix de la conserver, tout en veillant à conserver le contact direct. En effet malgré la facilité technique à gérer la quasi-totalité des étapes à distance le comité directeur a souhaité conserver une étape en présentielle. Ce face à face vise à garder le lien, à répondre aux questions et à faire passer certains messages, aux joueurs et/ou aux parents.



## Procédure d'inscription

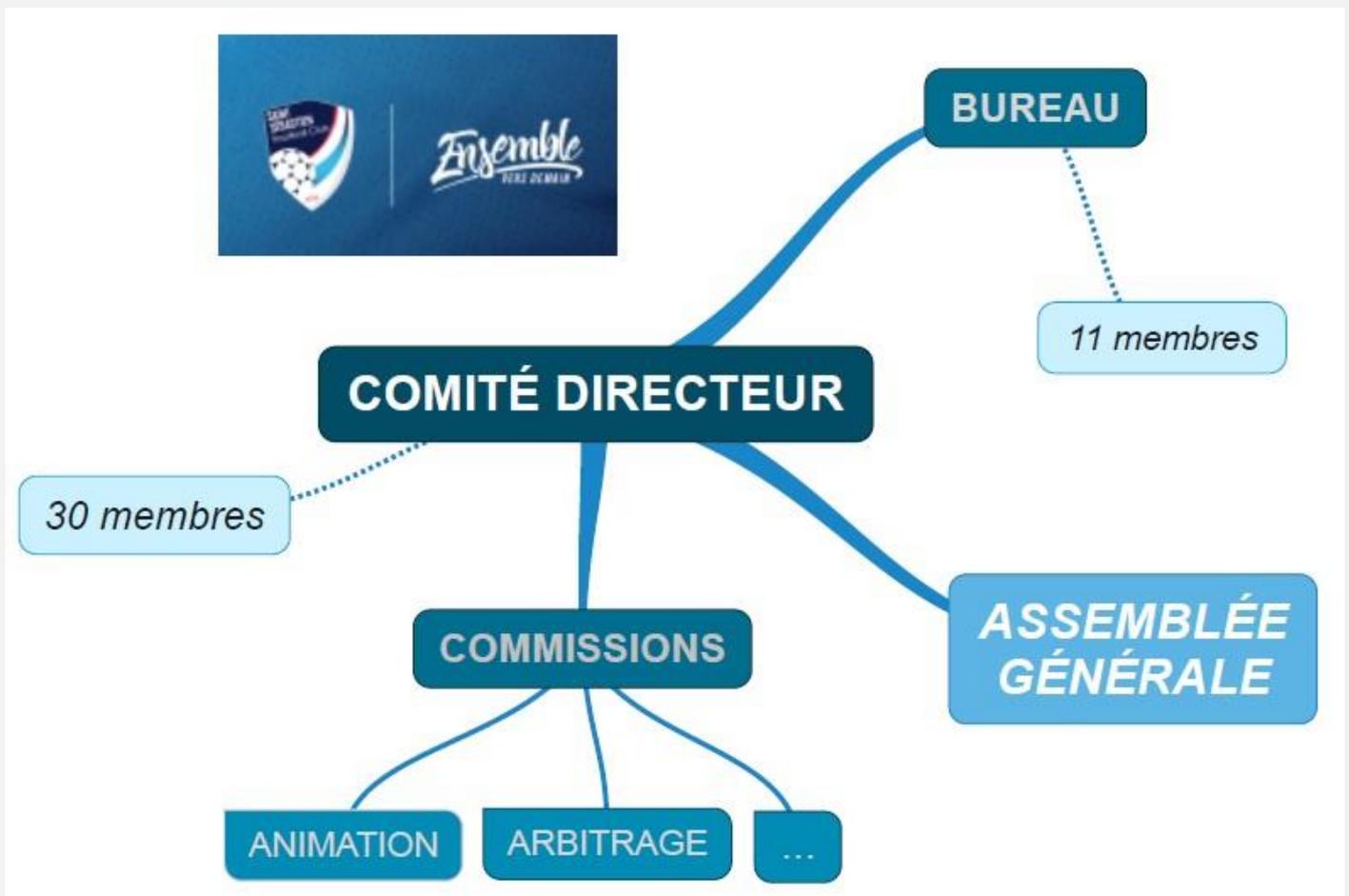
**ATTENTION, pour les nouveaux joueurs, cette procédure ne s'applique qu'une fois la 1<sup>ère</sup> étape de contact effectuée.**  
La conjoncture actuelle nous impose de limiter les contacts c'est pourquoi une partie importante de la procédure d'inscription est dorénavant dématérialisée.

- 1** Ouvrir le questionnaire reçu par mail et le **remplir**.  
Compléter toutes les informations demandées. Choisir son équipement. Prendre un rendez-vous en suivant le lien **DOODLE**.
- 2** Se **présenter** au stade René Massé sur le créneau DOODLE retenu pour le paiement de la licence avec un masque.
- 3** Ouvrir le lien FFF (mail) et **compléter** les informations de la licence et transmettre si besoin les pièces justificatives (photo, certificat médical, pièce d'identité).
- 4** Vous recevez un mail de la **FFF** vous indiquant que vous êtes inscrit au **SSFC**.



## A.2 Les instances dirigeantes

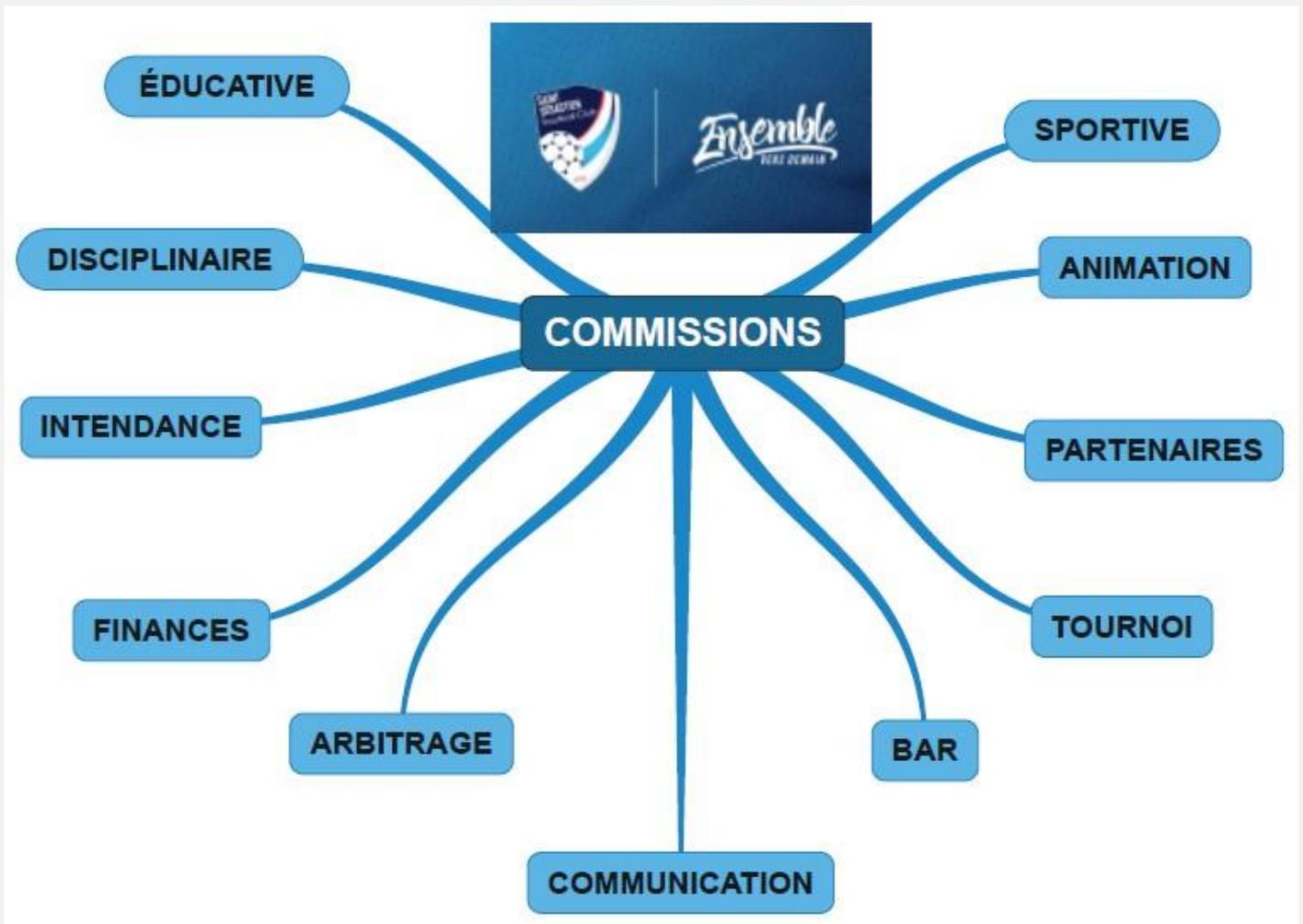
L'organisation, le fonctionnement et les missions des différentes instances (bureau, comité directeur, commissions – voir site internet) sont décrits dans les statuts et le règlement intérieur du club.



Comme prévu à la création du club, les membres du comité directeur, outre-leur(s) mission(s) au sein des commissions ou de la structure administrative du club, s'engagent à réaliser 2 astreintes par saison. Organisées par binôme, ces astreintes visent à organiser la gestion des bars sur un WE de compétition, en lien avec la commission bar et à régler les éventuelles problématiques rencontrées sur les différents sites. Le planning de ces astreintes est réalisé sous la responsabilité du vice-président administratif.

Afin d'aider les dirigeants concernés dans cette tâche une procédure est mise à leur disposition.

## A.3 Les commissions



Chacune, dans son domaine de compétences, constitue un rouage essentiel dans la vie du club, pour son fonctionnement et son organisation.

Chaque commission est autonome dans l'organisation de ses réunions de travail. Son responsable, issu du comité directeur, coopte ses collaborateurs en accord avec l'instance. Charge à lui de déléguer le traitement de certains dossiers et ainsi éviter d'être celui qu'on sollicite en toutes circonstances.

Et charge aussi aux commissions de se mettre en lien sur les dossiers transversaux.

Lors du 1<sup>er</sup> comité directeur de chaque saison le responsable présente la feuille de route de sa commission pour validation. Ensuite, à chaque nouvelle réunion il rend compte de l'activité de la commission et de ses propositions qui font si besoin l'objet d'un vote.

Focus sur la commission animation qui a pour objectif d'organiser les temps festifs, des marqueurs forts dans la vie de l'association, vecteurs de lien entre toutes les composantes du club.

Plusieurs manifestations jalonnent à ce jour la saison sportive :

- Contribution au Téléthon.
- Arbre de Noël pour les catégories U6 à U13.

- Soirée du club organisée au printemps.
- Fête du club organisée le jour du dernier match à domicile des séniors A.
- Des goûters proposés à l'issue du dernier entraînement avant chaque début de vacances scolaires.

En amont comme le jour J, l'ensemble des commissions est mobilisé pour la réussite de ces évènements.

A noter que les manifestations organisées par l'association des Amis du SSFC ne sont pas mentionnées ici, elles sont toutefois ouvertes à tous les licenciés et contribuent tout autant à fédérer et à contribuer au vivre ensemble.

#### ✓ **Les pistes de développement**

- Lancer chaque début de saison un appel aux licenciés et aux parents pour les mineurs pour intégrer les commissions, en expliquant leur rôle et les missions confiées.
- Créer une commission éducative.
- Ajouter une commission sportive réunissant la vice-présidence sportive, le coordinateur sportif et les responsables de pôle. Elle aurait pour objectifs :
  - Veiller au bon fonctionnement de la vie sportive
  - Proposer les orientations sportives
  - Fixer la feuille de route des éducateurs
  - Proposer et mettre en œuvre le plan de formation des éducateurs
  - Recruter les éducateurs
  - Gérer les évènements indésirables et si besoin déclencher la procédure disciplinaire

## A.4 Les moyens humains

Pour mettre en œuvre ce projet et atteindre les objectifs fixés le club doit compter sur l'implication de nombreux dirigeants bénévoles, de son salarié administratif et des éducateurs, salariés ou non.

#### ✓ **Le responsable administratif**

Dès 2017 ce poste a été envisagé pour s'adapter aux nombreuses exigences réglementaires et à la dimension prise par le club.

Depuis l'été 2020 ce poste est devenu réalité avec l'arrivée d'Audrey Lhotelier. La rédaction d'une fiche de poste a permis d'en fixer les missions et l'articulation avec les bénévoles assurant des fonctions administratives et/ou financières.

Point de vigilance : cette évolution n'a pas pour objectif de substituer les bénévoles par des salariés, elle ne vise qu'à soulager les 1ers de certaines tâches et à répondre plus facilement aux obligations réglementaires qui s'imposent aux clubs.

#### ✓ **Les éducateurs**

L'évolution du sport a conduit à une professionnalisation du rôle de l'éducateur, positionnant celui-ci à au centre du dispositif technique. Cette évolution doit bien sûr être accompagnée et contrôlée par les dirigeants bénévoles de l'association.

L'ambition sportive du projet club suppose un encadrement fort, quantitativement et qualitativement, qui s'inscrit parfaitement dans le projet sportif défini et porté par le coordinateur sportif.

Chaque éducateur est garant des valeurs prônées, pour lui comme pour les joueurs dont il assure l'encadrement. Son comportement doit être exemplaire en toutes circonstances.

Il s'engage à respecter l'ensemble des règles de vie fixées par le club, énoncées dans le volet sportif du document.

Il doit aussi jouer un rôle dans la politique de communication du club en valorisant, par des photos ou tout autre support, l'activité de son groupe.

L'éducateur a la responsabilité de l'organisation de son groupe, de sa cohésion, sous la responsabilité du responsable du pôle auquel il appartient.

Il doit être dégagé de toute fonction dirigeante, ce qui suppose qu'il soit accompagné d'un ou plusieurs dirigeants d'équipe, recruté(s) par ses soins. Il doit aussi fédérer, intégrer les parents pour qu'ils s'impliquent dans la vie du collectif : transport, intendance, aide aux collations, ...

Leur montée en compétences doit être accompagnée par le club, notamment par le biais de la formation et par les temps et supports échangés entre éducateurs. Cet investissement suppose que les éducateurs suivent les formations nécessaires à la maîtrise des compétences rattachées à leur mission, aillent au bout de toute formation commencée et s'inscrivent dans la durée pour faire profiter le club de cet investissement.

#### ✓ **Les dirigeants d'équipe**

Binôme de l'éducateur, il en est un relais essentiel. Cette aussi une personne ressource pour les joueurs, les parents, les arbitres et les dirigeants adverses. Comme l'éducateur il doit véhiculer une image positive du SSFC.

Ses missions :

- Compléter la feuille de match informatisée pour les catégories concernées.
- Préparer et restituer les équipements, gérer l'intendance du match.
- Gérer le lavage de maillots avec les parents pour les catégories concernées (jusqu'aux U13).
- Participer à l'arbitrage des matchs si nécessaire et par conséquent maîtriser les règles du jeu.
- Être garant de l'accueil et de l'après match.

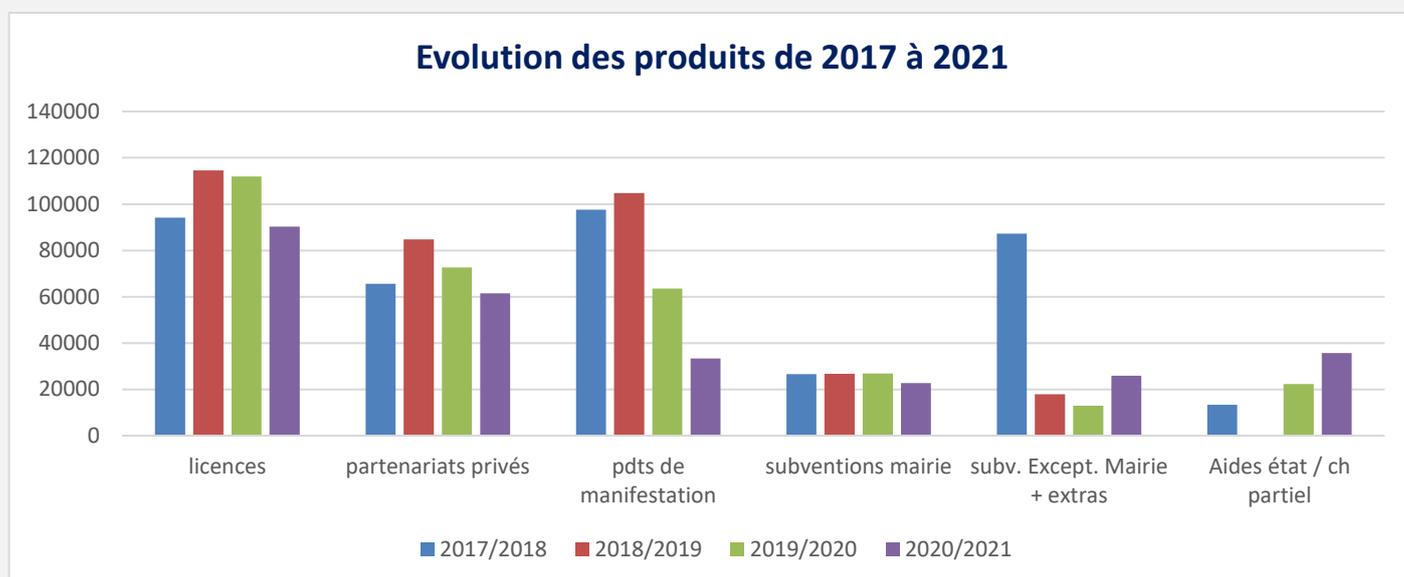
#### ✓ **Les pistes de développement**

- Le club doit fédérer les dirigeants d'équipe en leur proposant un ou plusieurs événements festifs dédiés. Un dirigeant membre du comité directeur est spécifiquement missionné pour cela.
- Un livret du dirigeant devra être proposé dès que possible.
- Des temps de sensibilisation seront proposés systématiquement chaque saison :
  - Une formation à l'arbitrage, de connaissance des lois du jeu et de leur évolution récente.
  - Une information sur les gestes adaptés en cas de blessure.

## A.5 Les moyens financiers

Comme évoqué en préambule le budget prévisionnel de la saison en cours est supérieur de 30% à celui de la saison 2017/2018.

Le visuel si dessus met en évidence l'évolution des principaux postes de produits sur les 4 dernières saisons.



### ✓ **Les subventions**

Pour information le montant exceptionnel de subvention municipale à la création du club tient à une enveloppe exceptionnelle octroyée pour que le club investisse dans des équipements destinés aux joueurs : vêtements et maillots d'équipe. La baisse de subvention sur la saison 2020/2021 n'est qu'apparente, elle tient à décalage de versement, reportant une partie sur la saison suivante.

Le montant de subvention reste donc stable, y compris son volet « Equipe Phare ».

### ✓ **Les recettes de manifestation**

Après avoir progressé de 7,4% sur le 2<sup>ème</sup> exercice, elles ont inévitablement chuté avec l'apparition du Covid et son incidence sur l'arrêt des compétitions et des tournois, l'annulation de certaines manifestations (soirée et fête du club, patinoire, ...) ainsi que sur les restrictions d'ouverture de bar que nous avons subi.

### ✓ **La boutique du club**

#### Constats :

- La gestion de la boutique manque d'efficience et peut s'avérer déficitaire faute d'un suivi rigoureux.
- Elle ne s'ouvre quasiment pas à l'extérieur et fonctionne essentiellement au moment des inscriptions.

#### Actions :

- Des inventaires plus réguliers, sous la responsabilité du responsable administratif.
- La boutique est en ligne sur le site du club avec une demande à faire auprès de la secrétaire.

- Une nouvelle règle vaut pour la gestion tarifaire :
  - Prix d'achat + 5% pour les licenciés
  - Prix conseillé du fournisseur pour les non licenciés.
- Volonté d'élargir la gamme des produits commercialisés : bonnets, écharpes, stylos ...

#### ✓ **Les licences**

Le club préconise une politique tarifaire raisonnée et raisonnable qui tient compte des besoins d'investissements, du niveau d'encadrement sportif et administratif et de la capacité à développer les autres sources de revenus.

Nous vérifions systématiquement les aides financières auxquels peuvent prétendre les licenciés et nous les aidons à les mobiliser : aide CCAS, contribution CSE, Pass'Sport, ...

A noter que sur la saison en cours comme sur la précédente le comité directeur a fait le choix de geler leur prix.

#### ✓ **Les partenaires**

Depuis sa création le club consolide son pôle de partenaires, misant sur la pluralité d'acteurs. Le club partenaires apparait comme figure de proue, ce qui n'empêche pas de développer des partenariats moins conséquents mais qui s'inscrivent dans une politique d'ancrage local.

La commission s'est structurée dans ses supports, son suivi administratif, reste à en augmenter l'effectif pour ne pas dépendre que du réseau et de la disponibilité du président, son responsable et membre le plus actif.

Le groupe de travail a mis en évidence l'absence de capitalisation sur les ressources internes constituées par les parents de joueurs. Il s'agit d'un axe de travail qui peut être confié au responsable administratif, en exploitant notamment les informations recueillies lors des inscriptions.

#### ✓ **Les pistes de développement**

Parmi les pistes de réflexion proposée :

- Organisation annuellement d'un loto.
- Mise en place d'une tombola associée à l'inscription des licenciés.

## A.6 Les infrastructures

La commune de Saint Sébastien sur Loire met à disposition du club du SSFC des équipements sur 3 sites de la commune.

Stade René Massé



Stade des gripôts

Stade de la Profondine



Sur chacun de ces sites sont à disposition :

- Stade René Massé :

- ✓ 2 terrains gazonnés dont 1 avec une tribune de 300 places
- ✓ 3 blocs vestiaires
- ✓ 2 bureaux administratifs
- ✓ 1 salle de réunion
- ✓ 1 club house.
- ✓ 3 espaces de rangement de matériel



- Stade des Gripôts :

- ✓ 1 terrain synthétique
- ✓ 1 terrain gazonné
- ✓ 2 blocs vestiaires
- ✓ 1 club house
- ✓ 1 salle de réunion dédiée aux éducateurs
- ✓ 1 local de rangement du matériel
- ✓ 1 local de stockage des maillots et des pharmacies
- ✓ 1 local de stockage des équipements textiles



- Stade de la Profondine :

- ✓ 1 terrain synthétique
- ✓ 1 bloc vestiaire
- ✓ 1 club house
- ✓ 1 local de rangement du matériel



La mairie de Saint-Sébastien sur Loire soutient le club depuis sa création, particulièrement par des investissements sur les infrastructures mises à sa disposition. Parmi ceux réalisés sur cette mandature figurent :

- L'aménagement du site de la Profondine : terrain stabilisé remplacé par un synthétique + plaine synthétique, création d'un nouveau bloc vestiaire, aménagement d'un auvent devant l'entrée du club house et sécurisation du site par un dispositif d'alarme et de vidéo surveillance.
- L'aménagement du site des Gripôts : drainage du terrain gazonné pour une utilisation plus soutenue.
- L'aménagement du site de René Massé : création d'un club house à partir du bar extérieur, mise à disposition de nouveaux locaux de rangement du matériel (RM1 et 6) et suppression du terrain stabilisé.
- La mise à disposition de buts mobiles sur chaque terrain.

La municipalité ne compte pas s'arrêter là et a d'ores et déjà acté la transformation du terrain engazonné des Gripôts 2 en synthétique à l'été 2023 et la réfection du terrain synthétique des Gripôts à la suite.

Il a aussi validé la mise à disposition d'un terrain de football à 5 sur le site de la Profondine, avec des créneaux dédiés au club. Ce nouvel équipement représente une opportunité à la fois pour compléter l'existant et pour élargir l'offre de pratiques.

Elle porte aussi un projet d'envergure pour réaménager le site de René Massé. Ce projet est fortement impacté par la crise sanitaire, par les contraintes légales liées à la spécificité du site (Natura 2000) et par le déménagement à venir de la Ligue de Football.

Dans l'attente des arbitrages de nos édiles et afin de les éclairer dans leurs choix nous avons énoncé nos attentes dans un courrier au maire. Un statu quo ne remettrait pas en cause l'ambition globale du projet, mais impacterait sans nul doute le calendrier d'avancement et l'atteinte de certains objectifs.

## A.7 Les moyens de communication

La communication tient un rôle majeur dans la vie du club. Sa fluidité en facilite l'organisation et sa diversité permet d'en exprimer la richesse, en touchant toutes les « cibles ».

Longtemps cantonnée au site internet, elle s'est développée depuis 2017 via les nouveaux médias : Facebook, Instagram, LinkedIn.

Parmi les axes de progression/évolution repérés :

- Renforcer la commission communication pour répondre aux enjeux croissants en la matière, évoqués à de multiples reprises dans ce document.
- Impliquer davantage les éducateurs et dirigeants dans la politique globale de communication portée par la commission dédiée.

Dès l'été 2022 le club a pris la décision de procéder à la refonte du site internet pour le rendre plus « pratique et intuitif ». Ce projet est mené avec le même prestataire, avec qui nous travaillons en parallèle à la mise à disposition d'une application, faisant notamment office de messagerie instantanée interne, à destination des dirigeants, éducateurs, arbitres, joueurs et parents.

## A.8 Le matériel

- ✓ Le matériel sportif, pédagogique

Des moyens conséquents sont mis à disposition des éducateurs et des joueurs par le club pour atteindre les objectifs fixés (cf. annexe 6).

- ✓ Autres matériels

Le club a fait l'acquisition de nombreuses immobilisations corporelles depuis 2017, pour compléter ou renouveler ses moyens techniques :

- En bureautique : PC, PC portable, imprimante, scanner, photocopieur.
- En aménagement de club-house : TV, vidéoprojecteur, sono, haut-parleurs, lave-vaisselle
- En moyen de transport : 2 minibus, 1 utilitaire pour le transport de matériel
- En matériel pour les événements : friteuses, chauffe-plat, plancha

D'autres investissements sont actés : un 3<sup>ème</sup> minibus et des barnums.

## A.9 Les partenaires du club

- ✓ **La ville de Saint-Sébastien sur Loire**

1<sup>er</sup> partenaire du club, le soutien apporté par la ville de Saint-Sébastien sur Loire ne se dément pas depuis la création. Pour preuve depuis 2017 :

- Renforcement de la subvention.
- Subvention exceptionnelle en 2017 pour la dotation initiale en équipements pour les joueurs (survêtement et sac).
- La réhabilitation du stade de la Profondine (terrain synthétique + plaine, bloc vestiaire, préau, sanitaires)
- Panneau d'affichage au stade des Gripôts
- Aménagement de locaux de stockage au stade René Massé (bloc 2 et 6)
- Mise à disposition de buts mobiles sur tous les terrains.
- Mise à disposition de matériels spécifiques pour l'organisation de nos manifestations : sono, tables, bancs, armoires électriques...)
- Signature de contrats avec des éducateurs et/ou joueurs pour compléter leur temps de travail et nous aider à les fidéliser.

A ces moyens financiers et matériels s'ajoutent la mobilisation de nombreux agents municipaux pour les manifestations sportives, institutionnelles ou conviviales. Cette collaboration étroite s'est renforcée avec la gestion de la crise sanitaire, menée de pair dans des conditions compliquées.

La réussite de ce projet tiendra à la poursuite de cet engagement, particulièrement de l'ambition nourrie pour l'évolution des infrastructures mises à notre disposition.

#### ✓ **Les Amis du SSFC**

Auparavant associé à la vie du GSSS, ce fidèle partenaire a lui aussi fait sa mue pour s'inscrire dans la philosophie du SSFC. Renouvelé dans sa gouvernance, dans ses effectifs, cette association de supporters poursuit son œuvre, désintéressée, altruiste, au profit du SSFC : belotte, bourriches, ballons de match, vide-greniers, tournoi de pétanque.

#### ✓ **L'office municipal des sports (OMS)**

Le SSFC reste investi dans les réflexions et l'ensemble des activités menées par l'OMS sur la commune.

#### ✓ **Le District de football de Loire-Atlantique et la Ligue de football des Pays de la Loire**

Comme évoqué en introduction, la voix et la vision du club sont portées et écoutées au sein des instances de tutelle par notre contribution aux travaux du conseil consultatif des clubs de Ligue et par la présence du coordinateur technique au comité directeur du District.

Le SSFC continue à figurer à la 1<sup>ère</sup> place de la Ligue de par le nombre de ses licenciés. L'ambition est de progresser au classement sportif par le niveau et le classement de ses équipes de football à 11 (cf. Projet sportif).

#### ✓ **Les partenaires privés du club**

La recherche sans relâche de nouveaux partenaires est vitale pour le club. Pendant cette mandature leur nombre a crû, tout comme leur part dans les recettes du club.

Depuis l'origine l'ambition du club est de capitaliser sur de nombreux soutiens, limitant l'impact du retrait de certains d'entre eux.

En retour nous ambitionnons de les valoriser et de les impliquer dans la vie du club, d'en faire des partenaires plutôt que de simples contributeurs.

Pour cela le club les invite régulièrement à des temps conviviaux (matches, entraînements, soirée du club...), leur permettant par la même occasion de faire réseau. Pour garder un lien permanent nous leur communiquons les résultats à l'issue de chaque WE.

## A.10 Les parents

Rouages essentiels d'un club les parents en sont des acteurs à part entière. Ils contribuent au bon fonctionnement de la catégorie à laquelle appartient leur(s) enfant(s) et plus largement ils ont toute leur place dans la mise en œuvre de la vie associative du club. Beaucoup de dirigeants actuels sont arrivés au club comme parents, cette « bascule » semble malheureusement moins évidente aujourd'hui.

En ce sens leur intégration au club et à la catégorie d'âge de leur(s) enfant(s) est une étape cruciale. Les dirigeants et éducateurs du club doivent tout mettre en œuvre pour la faciliter. Les réunions de démarrage de la saison constituent un espace privilégié pour atteindre cet objectif, en plus de les informer sur les règles de fonctionnement et sur le rôle qu'ils auront à jouer :

- Accompagner au maximum leur enfant, prévenir des absences et se mettre à disposition de l'éducateur et du dirigeant d'équipe : transport, lavage de maillots, aide à l'organisation de la collation d'après-match, ...

En cas de difficulté avec l'éducateur les parents peuvent solliciter le coordinateur technique pour en échanger.

Axe de progrès :

- Agir pour éviter les attitudes de consommation et encourager l'implication, même à minima. L'éducateur a un rôle essentiel à jouer en ce sens, avec l'appui du club. Depuis 3 saisons des représentants du comité directeur sont présents aux réunions de rentrée, il faut poursuivre sur cette voie et très certainement investir davantage sur ce temps de rencontre. L'éducateur a aussi intérêt à proposer des moments festifs en marge ou en dehors des matchs afin de développer une dynamique et créer du lien.  
Un marqueur de réussite tiendra dans leur participation aux différentes manifestations festives et institutionnelles (AG, ...), symbole d'attachement à l'institution et de la confiance témoignée à l'ensemble de ses dirigeants.
- Agir pour éviter les comportements inadaptés. Les parents ne sont pas des éducateurs, ils ne doivent pas interférer dans le domaine sportif. Nous leur demandons de rester à leur place, dans le soutien et l'encouragement. Une charte destinée aux parents sera proposée au démarrage de la saison 2022/2023.

## B – Le projet EDUCATIF et SOCIAL

### B.1 LES OBJECTIFS

Développer et transmettre les valeurs énoncées en introduction.

Faire preuve d'esprit sportif, c'est d'abord et avant tout se respecter soi et les autres : partenaires, adversaires, arbitres, supporters, éducateurs et dirigeants.

Respecter l'autre c'est :

- Le considérer comme indispensable dans sa pratique.
- Agir avec courtoisie en tout temps et avec tous.
- Utiliser un langage bienveillant, sans injures.
- Poursuivre son engagement jusqu'au bout.
- Reconnaître la qualité de l'adversaire.

En lien avec les familles, les dirigeants comme les éducateurs ont un rôle à jouer auprès des licenciés dans :

#### Leur socialisation

Pour cela ils doivent :

- Être disponibles et à l'écoute,
- Refuser toutes formes de violence, en toutes circonstances,
- Accepter les licenciés tels qu'ils sont, avec leurs différences.
- Faire preuve de fermeté tout en prenant le temps d'analyser les comportements et faire preuve de discernement.
- Valoriser les comportements positifs.
- Rappeler de temps en temps les règles de bon comportement, pas seulement au moment où elles ne sont pas respectées.

#### Leur apprentissage des règles de vie d'un club, d'un collectif

En signant une licence au Saint-Sébastien Football Club, chacun adhère à une association administrée par des bénévoles, garants de la primauté de l'intérêt collectif sur les envies individuelles.

L'objectif est tout autant de former de jeunes footballeurs que d'en faire des acteurs investis et concernés d'une micro-société.

Il est demandé à chaque joueur, parent, dirigeant et éducateur de s'investir autant que possible dans la vie du club et de contribuer à hauteur de ses compétences et de ses disponibilités à son développement.

#### L'apprentissage des règles d'hygiène, de santé et de bien-être

Les éducateurs et dirigeants d'équipe doivent avoir conscience que la pratique de toute activité physique et sportive favorise une meilleure connaissance de soi, du fonctionnement de son corps et développe les

aptitudes physiques. Qu'elle permet d'aborder, à partir des ressentis des enfants, le fonctionnement physiologique du corps, les différentes fonctions biologiques (respiration, circulation, digestion, ...), le schéma corporel, les sens (exploration motrice et sensorielle), les émotions (vécues, à identifier, à exprimer et à contrôler), la confiance et l'estime de soi.

Le club, par l'intermédiaire de ses éducateurs, à un rôle prépondérant à jouer dans la sensibilisation à l'hygiène du corps. Cela doit être régulièrement abordé à l'occasion des entraînements, des rencontres avec un contenu pédagogique dans l'explication et directif dans la mise en œuvre :

- Se laver régulièrement les mains
- Imposer de prendre une douche au moins après les matchs et de mettre une tenue propre à la sortie des vestiaires
- Mettre une tenue adaptée à la pratique du football,
- S'alimenter et s'hydrater correctement avant, pendant et après une pratique sportive

### L'apprentissage des règles du jeu

Le respect institué comme valeur référence suppose d'observer strictement les règles du jeu, d'accepter toutes les décisions de l'arbitre, officiel ou non, sans jamais mettre en doute son intégrité.

Les éducateurs et dirigeants d'équipe en sont garants, ils doivent instituer ce principe comme incontournable et adopter par eux-mêmes un comportement exemplaire. Pour cela ils doivent pouvoir s'appuyer sur le soutien de la commission arbitrale.

Des U16 jusqu'aux séniors le club sollicite les joueurs pour arbitrer des matchs sans officiel désigné. Outre l'obligation réglementaire du club à trouver des arbitres en interne, cette politique permet de mettre les joueurs en situation, pour comprendre la complexité de la fonction et appréhender différemment son rapport à l'arbitre par la suite. Cela suppose cependant un apprentissage auquel la commission arbitrale doit participer.

## B.2 LE Programme Educatif Fédéral

Le Programme Éducatif Fédéral est un outil pédagogique mis en place par la Fédération Française de Football pour former les jeunes joueurs de U6 à U19 aux différentes règles du jeu et de vie. Le P.E.F se décline en fiches Éducatives et en fiches Actions Terrains correspondantes aux 6 thèmes abordés : **La Santé**, **l'Engagement Citoyen**, **l'Environnement**, le **Fair-Play**, les **Règles du Jeu et Arbitrage** et la **Culture Foot**.

Un éducateur est dédié sur ce programme et le décline en lien avec le coordinateur technique. Une programmation annuelle doit être validée en commission éducative et présentée aux éducateurs en début de saison.

Ses modalités de mise en œuvre sont à discuter avec les éducateurs, pas son principe.

Enfin son contenu doit être adaptée aux spécificités des différents collectifs, en insistant sur des sujets liés au respect, au savoir-vivre, aux questions environnementales, plus largement sociétales.

### B.3 Le volet éducatif et social de l'Académie

L'académie ouverte cette saison porte un double projet : sportif et éducatif. Ce dernier importe tout autant que l'autre versant, il est mené en partenariat avec les 2 collèges de la commune et avec l'appui de la municipalité.

Pris en charge à la sortie des cours les collégiens disposent d'un temps dédié aux devoirs, avec si besoin le soutien des éducateurs présents. En dehors du terrain les éducateurs ont pour objectif de travailler le vivre ensemble et les règles associées et de sensibiliser les joueurs à leur environnement : nutrition, premiers secours, réseaux sociaux, environnement, à l'instar de ce qui est véhiculé via le PEF.

Tout au long de la saison le comportement global et l'évolution de la situation scolaire de chaque stagiaire sont surveillés et peuvent faire l'objet de mises au point.

### B.4 L'intervention au titre des extras

Le club est engagé par convention avec la mairie de Saint-Sébastien pour animer des temps d'activité périscolaires (TAP) dans les 5 écoles primaires de la commune, à raison de 2 sessions d'1h30 chaque semaine.

Des éducateurs du club interviennent auprès d'élèves volontaires à l'issue de la journée scolaire, avec pour objectif de faire découvrir la pratique du football et de mener des séances adaptées et ludiques. Cette promotion du football et du club vise tout autant les garçons que les filles, elle s'organise en complémentarité avec les équipes de la ville.

Pour les élèves qui découvrent ce sport cela permet une immersion, de s'y essayer et le cas échéant de signer ensuite une licence en toute connaissance de cause.

Autre + value : cette convention garantit au club un 0,4 ETP d'éducateur.

### B.5 Le pôle insertion professionnelle

Le club propose depuis la fin de saison 2021/2022 un pôle insertion professionnelle, avec pour objectif d'accentuer la dimension sociale de l'association sportive.

Un conseiller en insertion professionnel partenaire du club propose, à titre gracieux, de :

- Soutenir les licenciés demandeurs d'emploi dans leurs démarches de recherche.
- Soutenir les licenciés salariés dans leurs démarches d'évolution professionnelle.
- Informer sur les différents acteurs de l'emploi et la formation (CEP, CPF).
- Animer des ateliers (CV, lettre de motivation, entretien d'embauche...).
- Organiser des rencontres professionnelles avec les partenaires (exemple JOB DATING avant match).

Axe de progrès :

- Réflexion sur la création d'une commission éducative qui serait chargée de la mise en œuvre globale de ce volet du projet club, de sa promotion et son développement.

## C – Le projet SPORTIF

### C.1 Les objectifs généraux

Les dirigeants du SSFC s'engagent à garantir la pratique du football pour tous les licenciés, selon leur niveau.

Le projet sportif vise à proposer une offre cohérente avec le public visé :

- Soit sous **forme loisir**, avec comme principal objectif de proposer une activité sportive dans un environnement **sécurisé** et **encadré**.
- Soit sous **forme compétitive** avec une recherche de performance sportive respectueuse des règles de vie et d'éthique fixées par le club. Dans ce cadre la volonté est de former les joueurs, les amener au plus haut niveau possible dans un parcours cohérent, de l'école de football aux compétitions séniors. Un parcours cohérent où malgré l'enjeu, la priorité du club reste l'esprit d'équipe, les valeurs collectives et le respect mutuel, des plus jeunes à l'équipe fanion.

Pour atteindre cet objectif les dirigeants intègrent ce principe dans la feuille de route des éducateurs du club et veillent à mettre en adéquation le nombre de licenciés avec le nombre d'éducateurs et d'infrastructures à disposition.

En 2020 le comité directeur a voté le principe et le contenu de cette régulation.

Le niveau de labellisation doit aussi nous servir de repère pour évaluer la qualité et la pertinence de notre projet. A terme, l'objectif doit consister à atteindre les niveaux Elite et Or et à pérenniser ces niveaux. Ils ne constituent pas une fin en soi mais viennent valider, par un regard extérieur, à partir d'un cahier des charges exigeant, la pertinence et le niveau du projet.

### C.2 Les moyens humains de structuration du projet sportif

La mise en œuvre du projet sportif suppose des moyens humains adaptés, avec des missions et un cadre clairement définis.

A partir de la saison 2022/2023 l'architecture de la structure sportive est révisée et organisée ainsi :

5 pôles supervisés et animés par un coordinateur technique :

- Pôle football d'animation (U6 aux U11 M et F)
- Pôle formation (U12 à U18)
- Pôle compétition (U19 aux séniors)
- Pôle foot féminin (des U12F aux séniors)
- Pôle foot diversifié (vétérans, loisirs, entreprise)

Le coordinateur sportif est assisté dans sa mission par 4 éducateurs principaux (hors foot diversifié), chargés des pôles football d'animation, formation et compétition. Au sein de chaque pôle un éducateur diplômé prend en charge une catégorie d'âge et des éducateurs formés ou accompagnés pour l'être sont nommés en responsabilité de chaque équipe.

Hormis le pôle foot diversifié pour lequel aucun autre enjeu que la prise de plaisir n'est fixé, les autres pôles doivent répondre à des objectifs dont l'atteinte est de la responsabilité de son éducateur principal.

Le coordinateur technique est garant de la programmation technique de chaque catégorie, de sa cohérence et sa mise en œuvre. Il lui est demandé de mettre en œuvre une identité de jeu spécifique au SSFC, qui doit servir de fil conducteur pour l'ensemble des éducateurs.

Il fixe le niveau de compétition dans lequel évoluent les équipes et définit les objectifs pour la participation aux tournois.

Dans cette structuration le lien entre la cellule technique et les instances dirigeantes chargées de décider des orientations, notamment sportives, est réalisée par la vice-présidence sportive.

Des réunions sont organisées trimestriellement entre les éducateurs du pôle foot d'animation d'un côté et des pôles formation et compétition de l'autre et enfin entre ceux du pôle féminin. Leur planification et leur animation sont de la responsabilité des responsables de pôle, elles s'organisent sous la supervision du coordinateur technique. Celui-ci est garant de leur contenu et de la restitution qui en est faite.

Une réunion annuelle rassemblant les éducateurs de l'ensemble des pôles est proposée et animée par le coordinateur technique.

Le club s'engage, dans la limite de ses moyens financiers, à accompagner les éducateurs dans leur parcours de formation. La mise en œuvre de ce plan de formation est de la responsabilité du coordinateur technique, en lien avec la vice-présidence sportive. La structure administrative du club intervient alors comme fonction support pour la mise en œuvre administrative.

La réussite du projet sportif s'incarne par les résultats sportifs mais aussi par l'atteinte d'objectifs fondamentaux fixés sur :

### ✓ **Les joueurs**

Les attentes sont fortes en termes de comportement et d'état d'esprit mais aussi en termes d'implication.

Cette implication prend différentes formes :

- Participation des joueurs à partir des U15 à l'arbitrage des plateaux organisés pour les équipes de l'école de football, aux matches pendant les tournois organisés par le club et enfin aux matches de football à 11 organisés à domicile sans désignation. L'âge des joueurs est à prendre en compte pour décider des catégories à arbitrer. Les responsables de pôle sont chargés d'organiser cela.
- Le choix est laissé aux joueurs du football diversifié d'arbitrer des matches ou d'aider à la tenue des bars. Chaque responsable d'équipe organise cette participation en lien avec la vice-présidence administrative.
- Intégration des joueurs dans la structure technique avec des missions adaptées à leur âge et leur niveau de compétences.
- Développement des compétences des joueurs désireux d'assumer des responsabilités de dirigeants ou éducateurs.
- Implication dans l'organisation des manifestations festives organisées par le club.

## ✓ **Les éducateurs**

L'évolution du sport et des obligations faites aux associations sportives amènent à une professionnalisation du rôle de l'éducateur. Celui-ci joue un rôle primordial dans la mise en œuvre du projet club, ce qui suppose qu'il en soit parfaitement conscient et qu'il dispose de moyens adaptés.

L'éducateur a la responsabilité directe dans l'organisation de son groupe, sous la responsabilité du responsable de pôle et du coordinateur technique.

Il doit avoir conscience de sa contribution au déploiement du volet éducatif et social du projet club, des objectifs sportifs qui lui sont assignés et des obligations qui sont les siennes dans l'organisation du club. Il s'engage pour cela à :

- Respecter le projet sportif défini.
- Respecter les règles de fonctionnement propres au pôle auquel il appartient.
- Participer aux réunions techniques auxquelles il est convié.
- Elaborer des fiches techniques pour chaque séance et les mettre à disposition des autres éducateurs.
- Coanimer avec des représentants du Comité directeur une réunion de rentrée conformément aux règles internes.
- Recruter son ou ses dirigeants d'équipe.
- Respecter les règles fixées par le club pour le recrutement de joueurs : pas de recrutement pour le football d'animation, information préalable du club des joueurs sollicités par courrier officiel, demande aux joueurs qui nous sollicitent d'en informer leur club.
- Participer aux événements sportifs, institutionnels ou festifs organisés par le club.
- Se porter garant de la bonne utilisation par lui et ses joueurs des outils, matériels et équipements mis à sa disposition par le club et la mairie.
- Informer le club au préalable de toute action de formation, tout particulièrement si des coûts financiers sont à supporter.
- S'engager à aller jusqu'au terme de toute formation pour laquelle il est inscrit, certification comprise.
- Respecter les règles internes sur : les convocations, les lieux de rdv, ...
- Remonter à l'éducateur responsable de pôle tous les événements indésirables, dont les faits pouvant relever du disciplinaire.
- Respecter les créneaux d'entraînement et de match qui le concernent et la procédure interne pour toute demande complémentaire, comme les matchs amicaux par exemple.
- Solliciter les clubs extérieurs pour les tournois du club, inscrire les équipes du club dans des tournois et gérer l'organisation en amont.
- Solliciter l'utilisation des minibus selon les modalités définies.

Afin de les y aider le club s'engage à mettre à leur disposition des outils :

- 1 guide pour les éducateurs du club.
- 1 liste de procédures dédiées : demande de match amical, FMI, gestion de la pharmacie, gestion des faits disciplinaires, gestion des feuilles de plateaux, gestion du matériel, gestion des convocations.
- 1 programmation technique propre à chaque catégorie.
- Des modèles de fiches techniques de séance.
- Les CR des réunions techniques.

Dans leur feuille de route respective le coordinateur technique et les éducateurs responsables de pôle se voient confier la mission de :

- Assurer un suivi individualisé de progression et des acquis tout au long de la période de formation.
- Dispenser une formation adaptée à chaque étape de l'évolution du joueur.
- Développer le « bagage » technique et l'apprentissage des situations de match.
- Favoriser le développement physique et mental des joueurs.
- Veiller au transfert d'informations vers les autres éducateurs afin d'assurer la continuité du suivi du joueur.
- Etablir le lien entre le football post-éducatif et le football de compétition.
- Préparer « au monde » des séniors et faciliter l'intégration des joueurs le moment venu.
- Fédérer les éducateurs, y compris en leur proposant des moments conviviaux partagés.
- Fidéliser les joueurs et favoriser l'esprit club.
- Recruter des joueurs selon des règles et des besoins ciblés

### ✓ ***Les dirigeants d'équipe***

Leur rôle est défini plus avant dans le document.

Le club a la charge de leur donner les moyens d'accomplir correctement leur mission par une information adaptée et de proposer des événements propices à leur intégration, à l'interconnaissance, à leur fidélisation.

Un membre du comité directeur est particulièrement en charge ce dernier volet. Dans sa mission il propose à tous une réunion de rentrée, à la fois didactique et conviviale et se charge d'organiser régulièrement des événements festifs (ex : ouverture du club-house de René Massé pour un match de Ligue des champions).

## C.3 La base : école de football

Le Saint Sébastien Football Club a pour vocation l'éveil, l'initiation et la formation de tous les jeunes désireux de découvrir la pratique du football, quel que soit leur niveau.

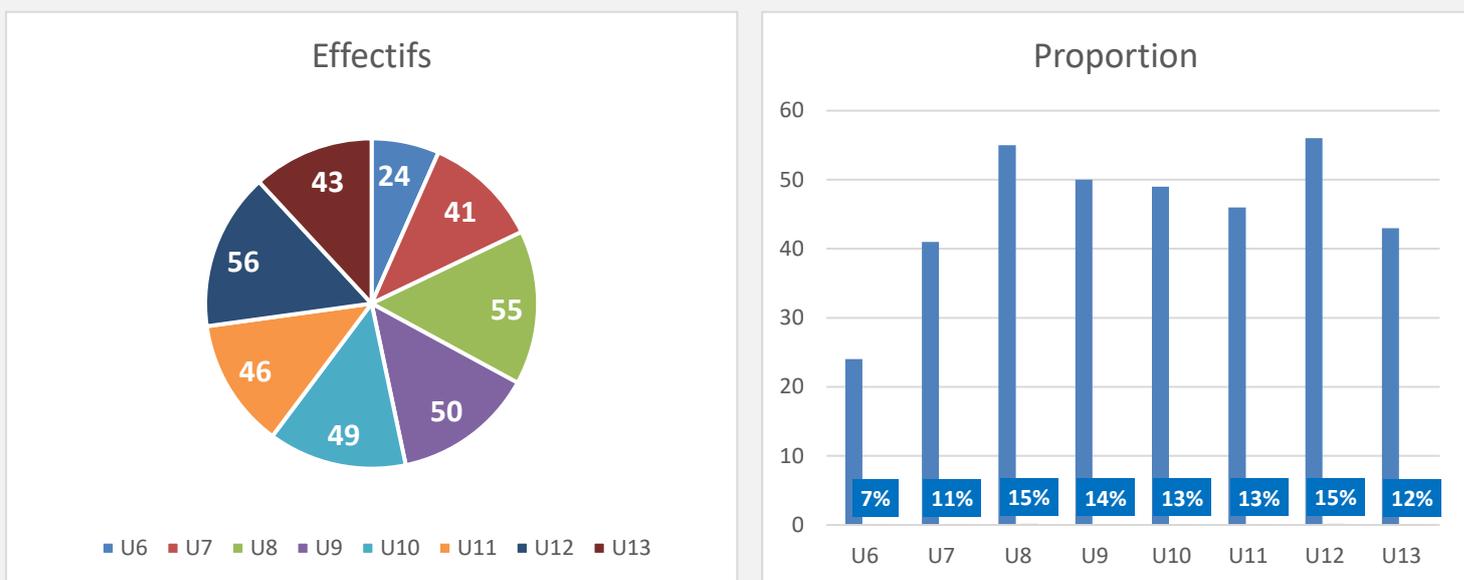
L'école de football constitue la pierre angulaire du projet sportif. Sa vocation est de dispenser un enseignement privilégiant l'aspect éducatif du sport, aussi bien sur le terrain qu'en dehors.

Ainsi aucun objectif sportif n'est fixé pour les catégories d'âge concernées. L'essentiel est qu'à l'issue de cette phase de préformation l'enfant ait acquis les principes du jeu et un état d'esprit « St-Sé compatible ».

Le PEF constitue un outil très adapté pour la mise en œuvre de cette politique éducative. Des valeurs universelles dépassant très largement le cadre du football sont développées comme la citoyenneté, le civisme, la tolérance, l'éco-responsabilité, la santé, l'amitié, la convivialité... Elles ne disparaissent pas avec le passage au foot à 11 mais leur acquisition dès le plus jeune âge facilite leur prise en compte.

Le club doit proposer une structuration éducative adaptée à ces enjeux, avec un responsable de pôle jouant un rôle moteur, en lien avec le coordinateur technique. Le rôle de chaque éducateur doit être clairement énoncé, ainsi que les règles de fonctionnement propres à chaque catégorie d'âge et celles régissant les catégories entre elles.

L'école de football pour la saison 2021/2022 c'est :



... soit un total de 364 licenciés, dont 45 joueuses (12,4%).

Dans la structuration technique il a été décidé de distinguer les catégories U12 et U13 de celles relevant du football d'animation.

En effet les notions de découverte de la compétition et du niveau de jeu sont désormais associées à ces catégories, faisant du niveau U13 un tremplin pour le niveau de jeu de cette classe d'âge dans les compétitions régionales sur les saisons suivantes.

C'est pour cette raison qu'un pôle formation, associant les catégories d'âge U12, U13, U14 et U15 est intégrée à l'organigramme sportif.

## C.4 Le football à 11

Pour le football jeune à onze, le club a pour ambition la présence d'une équipe de Ligue dans chaque catégorie d'âge (U14 à U19) et d'équipes de District dont le nombre dépendra des effectifs inscrits.

Pour les équipes séniors l'objectif au plus tard à l'horizon 2026 est :

- Niveau N3 pérennisé pour l'équipe fanion
- Niveau R2 pour les séniors B
- Niveau D1 pour les séniors C
- Pas d'objectif autre que celui de prendre du plaisir pour les autres équipes

Le club ambitionne pour cela de favoriser au maximum la promotion interne pour pérenniser les équipes séniors.

Chaque année le but est d'intégrer dans les collectifs séniors des joueurs issus de la filière jeune. A minima :

- 2 joueurs à l'effectif de l'équipe première

- 5 à 6 joueurs à l'effectif de l'équipe réserve.

L'atteinte de cet objectif suppose pour la déclinaison d'un développement tactique, technique, physique adapté tout au long de la formation du joueur dans le but de le préparer à l'intégration au sein du collectif sénior. Le coordinateur technique en est garant avec l'appui des responsables de pôle formation et compétition.

Le projet de jeu de l'équipe fanion sera donc présenté à l'ensemble des éducateurs afin de s'en imprégner et de pouvoir s'en inspirer dans le cadre du développement du joueur.

## C.5 Le football féminin

Embryonnaire en 2017, le pôle féminin a bien grandi depuis. Une croissance symbolisée et récompensée par un label bronze dès la 1<sup>ère</sup> année, suivi d'un renouvellement « argenté » en 2021. A cette occasion un état des lieux exhaustif a été réalisé, il sert de base à ce focus.

Comme énoncé dans ce document le pôle féminin profite des mêmes droits que pour la partie masculine et répond aussi aux mêmes règles et obligations.

L'éducateur qui en a la responsabilité travaille sous la responsabilité du coordinateur technique.

Comme à l'origine du club ce pôle ne se voit toujours pas assigner d'objectifs de résultat. Cela n'empêche pas de fixer dorénavant des exigences en termes de niveau de jeu pour les équipes de football à 11.

**Le club se fixe aussi pour objectif de parvenir le plus rapidement possible à proposer un cursus complet, des U6 aux séniors, sans recourir à des ententes avec d'autres clubs.**

## C.6 L'Académie

Depuis septembre 2021 le SSFC propose une académie à 16 joueurs des catégories U12U13. Outre le volet éducatif et social décrit plus avant dans le document, ce dispositif porte aussi une visée sportive. Avec 2 séances complémentaires à celles destinées à tous, encadrées par des éducateurs diplômés, le club se donne les moyens d'élever le niveau de pratique des joueurs intégrés.

Si elle a vocation à accueillir de préférence des joueurs déjà au club l'académie a aussi pour objectif de mettre en valeur la qualité du projet du club, à offrir une belle vitrine vers l'extérieur et dans ce cadre de permettre d'intégrer de nouveaux joueurs prometteurs.

**Très rapidement l'objectif est de la développer pour accueillir également les joueurs des catégories U14 et U15 afin de proposer un programme tout au long de la scolarité au collège.**

## C.7 Les stages

A l'occasion de chaque vacances scolaires les éducateurs du club proposent un ou plusieurs stages aux joueurs des catégories U6 à U15, garçons et filles, licenciés ou non, en salle ou à l'extérieur selon la période. Outre l'objectif de perfectionnement, ces manifestations visent à procurer du plaisir et des échanges entre des catégories qui ne se côtoient pas beaucoup dans l'année. Ce « brassage » est très riche et développe des

solidarités entre les âges. Ces temps sont aussi l'occasion de passer des messages déclinés du volet éducatif et social du projet.

## C.8 La structure arbitrale

Depuis sa création le club poursuit une politique volontariste avec de multiples objectifs :

- Promouvoir et valoriser l'arbitrage au sein du club, faire des arbitres des acteurs au même titre que tous les autres licenciés.
- Former les différents acteurs du club aux lois du jeu et à leurs évolutions en intervenant auprès des éducateurs, dirigeants d'équipe et joueurs lors de chaque début de saison.
- Être force de proposition d'idées nouvelles, utiles au développement de l'arbitrage.
- Véhiculer une image positive de la fonction.
- Recruter de nouveaux arbitres, en interne comme à l'extérieur si besoin.
- Développer les actions permettant la fidélisation des arbitres (débutants et en activité).
- Favoriser l'accès à la formation des arbitres mise en place par les centres de gestion et assurer le suivi.
- Organiser le transport et l'accompagnement des jeunes arbitres non véhiculés le week-end.
- Encadrer et « tutorer » les candidats potentiels à l'arbitrage sur des matches de jeunes.
- Gérer la participation des arbitres aux matches organisés par le club, amicaux, officiels ou en tournoi.
- Organiser des réunions pour les arbitres du club, créer une dynamique de groupe.
- Assurer le suivi et le renouvellement des tenues des arbitres officiels du club et des équipements nécessaires à l'arbitrage par les joueurs : sifflets, drapeaux de touche, chronomètres, ...

Cette politique permet aussi au club d'échapper aux sanctions prévues par la FFF et de viser des objectifs sportifs élevés conditionnés à cette condition.

## C.9 Les nouvelles pratiques et le sport adapté

Futsal, Foot à 5, Beach-soccer, Futnet, Fitfoot, foot en marchant, Footgolf, autant de nouvelles pratiques qui viennent diversifier l'offre.

Y investir permet de toucher de nouveaux publics et/ou d'élargir le panel d'activités à proposer aux licenciés, notamment son versant loisir, ponctuellement ou de façon plus pérenne.

Dès la saison 2022/2023 le coordinateur technique aura pour mission d'étudier les possibilités de développement, en accord avec les moyens humains et logistiques à sa disposition.

Il sera aussi mandaté pour travailler la question du sport adapté et sa possible déclinaison au sein du club.

## 4 – Conclusion

Le changement dans la continuité : ce nouveau projet ne constitue pas un virage mais porte la volonté de poursuivre le développement du SSFC, de lui faire franchir un cap.

Si le contexte Covid nous a bousculés, il nous a aussi amené à faire preuve d'adaptation, d'innovation, d'imagination. Continuons à déployer la même énergie, dans un environnement plus serein nous l'espérons tous.

Nous comptons sur tous, joueurs, parents, dirigeants, arbitres, éducateurs pour le mener à bien, l'enrichir et nous permettre d'avancer **ensemble vers demain !**

SSFC